
Programme de Formation

Préparation au PERMIS BE : remorque comprise entre 750 kg et 3,5 T et PTAC > 4,25 T

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

Connaitre les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir et prémunir son équipe des dangers de l'électricité lors de travaux effectués dans un environnement électrique et permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation

Connaitre la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique



Public visé

Employeur ou salarié non-électricien (menuisiers, peintres, plombiers, métalliers...) effectuant des interventions de remplacement et de raccordement sur des installations électriques et devant être titulaire d'une habilitation de type BS.



Prérequis

Maîtriser la langue française



Description

Hors circulation, acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

Répondre à des questions orales,

Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules,

Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort,

Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque,

Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule,

Circuler dans des conditions normales sur la route et en agglomération,

Connaitre des situations présentant des difficultés particulières



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative





Moyens et supports pédagogiques

Séances de formation et mise en oeuvre sur plateforme pédagogique

Analyse de dossiers techniques

Analyse de s pratiques

Supports de cours et travaux pratiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Contrôle pratique: grille individuelle d'observation lors des travaux pratiques

L'épreuve pratique dure 60 minutes et comprend :

- L'épreuve hors-circulation, HC, composée de plusieurs exercices : test de connaissances, interrogation orale, exercice de maniabilité. Pour être admis, vous devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Elle constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. Vous conservez le bénéfice de l'épreuve HC pour 5 épreuves en circulation pendant 3 ans maximum à partir de la réussite à l'épreuve HC à condition de valider l'épreuve théorique.
- L'épreuve en circulation (CIR) : pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Test théorique: questionnaire de contrôle



Sanction

Attestation de formation

Avis préparatoire à la délivrance du Titre d'habilitation



Informations complémentaires

Variable non renseignée



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations